

Motion des syndicats et sections syndicales du syndicat SILPAC-CGT de Toulouse-Midi-Pyrénées

Les syndicats et sections syndicales des actifs et retraités de Toulouse-Midi-Pyrénées réunis ce jour mercredi 11 mai 2016, à la Bourse du Travail de Toulouse, souhaitent réagir aux différentes interpellations sur le fonctionnement de la FILPAC-CGT dont ils font l'objet depuis le 8^{ème} Congrès Fédéral.

Le deuxième point de l'ordre du jour du CEN de la FILPAC-CGT de demain jeudi 12 mai 2016 (Etat des discussions au Bureau Fédéral sur la commission politique des cadres et sur la commission communication) est en lien direct avec l'objet de ces interpellations.

A cette occasion ils souhaitent réaffirmer leur soutien à la direction fédérale et à son secrétariat, tous élus très majoritairement au 8^{ème} Congrès Fédéral.

Les syndiqués FILPAC-CGT de Midi-Pyrénées ne se laisseront pas prendre en otage et refusent de devoir prendre parti.

Incrédules en apprenant que notre Secrétaire Général n'a pas participé au vote pour l'élection de l'Administrateur Confédéral lors du CCN du 51^{ème} Congrès, ils contestent la légitimité de cette posture.

En conséquence, à de la réunion du 12 mai 2016, ils mandatent les camarades du CEN de la région Midi-Pyrénées pour réaffirmer leurs exigences, pour que dorénavant les règles de vie commune au sein de notre organisation soient respectées.

Ainsi, la Fédération, son Secrétaire Général, son Administrateur, le Secrétariat, le Bureau Fédéral et le CEN, tous ensemble, tous légitimes et tous élus à la quasi-unanimité pourront œuvrer à la mise en œuvre des orientations adoptées lors 8^{ème} Congrès Fédéral.

Il ne peut en être autrement, les syndiqués de nos professions ne supportent plus les divisions, ils souhaitent une FILPAC-CGT forte, unie et rassemblée pour les aider à faire aboutir leurs revendications. Une FILPAC-CGT qui soit plus forte aujourd'hui que celle de novembre 2015 et encore bien plus forte demain quand tous ensemble nous y aurons contribué.

Toulouse le 11 mai 2016, motion votée à l'unanimité.